

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois

Page 05

Ordures ménagères

Des règles simples
et civiques



www.
la ville du bois.fr

Actualités



Le très
haut débit
en 2014
.....

04

Espace familles



Information
Sida
au collège
.....

07



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

Courant mars, le Préfet de l'Essonne a arrêté le schéma des intercommunalités applicable au 1^{er} janvier 2013. Adopté par les intercommunalités, il sera ensuite soumis au vote des conseils municipaux. Europ'Essonne passera de 10 à 14 communes, perdant Morangis mais s'enrichissant de Montlhéry, Linas, Nozay, Marcoussis et Villejust.

L'échéance du 1^{er} janvier 2013 n'est pas anodine. Elle laisse un peu de temps, avant les échéances municipales de 2014, pour redéfinir le partage des compétences avec les communes. Par ailleurs, la solution proposée ne règle pas le problème de gouvernance de la ZAE de Courtaboeuf, partagée entre les 2 entités Europ'Essonne et Caps (contre 3 actuellement), situation préjudiciable à un tel poumon économique. Elle modifiera également la représentativité selon la règle définie par l'Etat.

En effet, dès les prochaines échéances municipales, le nombre des représentants des communes au sein des intercommunalités sera fonction du nombre d'habitants.

A titre d'exemple, La Ville du Bois dispose de 4 représentants et Massy de 9. En 2014, nous aurons seulement 2 représentants contre 15 pour Massy. Ainsi, le législateur a clairement donné la priorité aux grandes villes.

Les petites communes ne pourront plus faire entendre leur voix.

L'Etat souhaite de grandes structures intercommunales et une révision du périmètre des intercommunalités se profile déjà aux alentours de 2020. Nul ne sait si dans ce futur proche nous serons intégrés à la communauté d'agglomération du plateau de Saclay (280 000 habitants) ou à une autre structure (autour de la RN 20?). Espérons qu'alors les décideurs - ou du moins ceux qui, politiquement, ont droit au chapitre - ne fassent pas valoir leurs choix à notre détriment.

Cordialement.

*Votre maire,
Jean-Pierre Meur*

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	4
Familles	6
Loisirs	8
Portrait	9
Expression libre	10
Infos pratiques	11
Agenda	12

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal
mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Editeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet
Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication

retour sur



7 mars

L'art japonais à la bibliothèque

Grande première à la bibliothèque : un atelier origami voit les enfants et leurs parents plier et replier de simples feuilles de papier, pour aboutir à des formes étonnantes de réalisme. Oiseaux, cygnes et autres animaux naissent de leurs mains.

5 février

Saveurs et jeux du monde

Le buffet est internationalement représenté, avec la Réunion, le Portugal (avec un gâteau particulièrement remarquable), la Turquie, les terroirs français notamment la Bretagne et la Normandie, l'Amérique du Nord (bien représentée par notre présidente), l'Afrique du sud, et nos amis les voyageurs, avec le fameux gâteau au yaourt de Nana. Go, Time's up, Colons de Catanne, échecs, mémo et autres jeux sont tous testés avec plaisir par les petits et les grands, entre deux tours de magie de Loïc. Malgré la multitude des jeux, c'est bien l'awalé africain qui séduit le plus.



16 mars

Les petites bêtes lâchent des ballons

Soleil, déguisements colorés, cotillons accompagnent les enfants des structures de la ville, ainsi que les familles. Les ballons avec étiquettes sont lâchés... en attendant de leurs nouvelles !



17 mars

Bineau bien accompagné

Il y a foule ce 17 mars pour accompagner Bineau au bûcher. Mission accomplie avant que la pluie ne tombe !

TRÈS HAUT DÉBIT

Les foyers pourvus en 2014

Pour renforcer l'attractivité de son territoire, mais aussi pour permettre à chacun d'accéder, dans les meilleures conditions possibles, aux services numériques, la communauté d'agglomération Europ'Essonne a décidé d'équiper en fibre optique ses 10 villes membres.

L'intervention publique garantit que, quel que soit le secteur (par exemple moins rentable car peu dense), chaque entreprise et chaque foyer pourra accéder à ce service dans les mêmes conditions et dans un délai court. C'est pourquoi, en novembre dernier, le SIPPEREC (syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications, auquel Europ'Essonne a confié la délégation de ce service public) a chargé la société Tutor d'installer un réseau public complémentaire à celui déployé par les opérateurs privés. Grâce à Europ'Essonne et aux co-



Allée Jacques Tati (ex-CR9), les premiers gros câbles ont été enfouis en janvier. Ils permettront l'accès au très haut débit pour tous les Urbisylvains et pour les personnes qui travaillent sur la commune, à l'horizon 2014.

financeurs du projet (Conseil régional notamment), d'ici 2 ans, chaque foyer et chaque acteur (entreprise, service public, association...) accèdera au très haut débit. C'est une

véritable avancée, notamment pour tous ceux qui habitent dans des quartiers encore mal couverts par l'ADSL.

Informations complémentaires en page 10.



En bref

Coup de pouce aux efforts énergétiques

Les propriétaires occupants qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation thermique, en vue de diminuer d'au moins 25 % la performance énergétique de leur logement, peuvent obtenir une aide financière. Sont concernés les propriétaires aux ressources "modestes" ou "très modestes". Fixée à 1 100 €, l'aide "Habiter Mieux" prend la forme d'une prime forfaitaire, octroyée en complément d'une aide de l'Anah (Agence nationale de l'habitat). Renseignements : 0 820 15 15 15, www.anah.fr

Travaux en bref

■ **Les travaux au cimetière** ont démarré par l'installation d'un nouvel ossuaire. Très prochainement, c'est le columbarium qui va être mis en chantier.



■ Afin de limiter les nuisances pour les riverains, **les lanternes** de la rue des Cailleboudes et, partiellement, de la voie des Postes **vont être changées** pendant les vacances de Pâques. Cette opération s'inscrit dans un plan communal visant à remplacer les lanternes de la commune et leur système d'alimentation, beaucoup trop gourmands en énergie.

ORDURES MÉNAGÈRES

Des règles simples et civiques

Avec l'arrivée du printemps, les Urbisylvains ont de nouveau rendez-vous avec leur jardin. La municipalité et le SIRM, syndicat intercommunal gérant les ordures ménagères, précisent ou rappellent quelques règles, simples et civiques.

Les déchets végétaux

La collecte des déchets verts vient de reprendre. Les déchets doivent être mis dans des contenants de type bacs ou sacs poubelles sans lien apparent (5 contenants maximum par collecte). Les branchages doivent être présentés en fagots ficelés de longueur inférieure à 1 mètre et de diamètre inférieur à 40 centimètres (2 fagots maximum). Les administrés doivent déposer leur surplus de déchets végétaux à la déchèterie de Villejust (avenue des Deux Lacs).

Les déchets à risques infectieux

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (matériels ou ma-



tériaux piquants, coupants ou tranchants, produits sanguins à usage thérapeutique...) peuvent être déposés :

- à Monthéry (en mairie, 14 rue de la Chapelle) ;
- à Longpont-sur-Orge (au Centre Technique Municipal, 55 rue de la Guayère) ;
- à Ballainvilliers (au Centre Technique Municipal, 3 rue du Petit Ballainvilliers).

Informations diverses

- **Pour les habitants de la RN 20 et des axes étroits**, pas de ramassage le mardi 1^{er} mai (collecte non reportée). Les 8, 17 et 28 mai, le ramassage aura lieu uniquement le matin.
- **Les conteneurs doivent être sortis la veille** du jour de ramassage, à partir de 18 heures. S'ils le sont trop tôt, les Urbisylvains encourent une infraction de 2^e classe (35 €).
- **Attention au tri !** Ne mettez pas n'importe quoi dans les conteneurs : récemment, des bouteilles de gaz - qui n'auraient pas du se trouver dans le tout-venant - ont explosé lors de l'incinération des ordures ménagères, heureusement sans dommage ni pour le personnel, ni pour le matériel.
- **Pour savoir ce que l'on peut mettre ou non dans les conteneurs**, les ordures que l'on doit amener à la déchèterie etc, téléchargez le règlement sur www.lavilledubois.fr > Infos pratiques > Ordures ménagères.
- **Au cas où vous n'auriez pas reçu le magazine du SIRM**, composez le numéro vert (gratuit) : 0 800 800 869.
En savoir plus : SIRM, 09 67 00 49 92

! Beaucoup trop de déchets sauvages !

En 2011, la collecte des déchets sauvages a coûté à la collectivité (et donc aux Urbisylvains via leurs impôts locaux) 13 200 € ! Ce montant financier correspond au ramassage de 15 à 20 tonnes et ne comprend en outre ni les frais de personnel, ni l'utilisation du matériel (véhicule...). Deux agents des services techniques passent 4/5^e de leur temps à ramasser planches, caddies, pneus, pots de peinture et autres déchets qui auraient dû être amenés en déchèterie. La municipalité en appelle à la solidarité et au civisme !



En bref

Activités seniors, il est temps de s'inscrire

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir d'offrir aux seniors de 65 ans et plus, un repas suivi d'un après-midi dansant, le samedi 9 juin, ou une sortie culturelle (découverte de la cité médiévale de Blandy-les-Tours), le mercredi 23 mai. Pour ces deux rendez-vous, les seniors sont invités à s'inscrire au CCAS, entre le 2 et le 11 mai.
Renseignements : 01 69 63 32 79



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** :
01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr > Conseils municipaux



SÉJOUR ET CLASSES DÉCOUVERTES

Les enfants de la ville prennent l'air

Voté en conseil municipal



Les CE1 de l'école des Renondaines à Angers, lors d'une promenade sur la Loire en juin 2010

Que les activités aient vocation à détendre, à apprendre à vivre ensemble, ou davantage à faire découvrir et apprendre, les enfants ont la chance de bénéficier de séjours et classes découvertes variés. Ainsi, les plus âgés (de 11 à 17 ans) partiront à Center Parcs, du 16 au 20 avril, accompagnés par les animateurs du Micado. La commune prendra en

charge la moitié du coût du séjour. Quant aux enfants d'élémentaire, l'école Ambroise Paré organisera cette année cinq classes découvertes, pour plus de 300 d'entre eux. La Ville du Bois fait partie des 40% de communes qui participent financièrement, de façon directe, à l'organisation des classes transplantées ; elle octroie 38 000 € à

l'école Ambroise Paré et 7 000 € à l'école des Renondaines. Ces montants permettent de proposer des tarifs accessibles aux familles. Notons que la coopérative de l'école Ambroise Paré participera également au financement à hauteur de 5 400 €.

- **Pour les CP** (3 classes)
Saulx-Les-Chartreux, activité équitation, 4 jours pour chaque classe en mai et juin.
- **Pour les CE1** (2 classes)
Découverte de Paris (histoire et architecture), 3 jours en avril.
- **Pour les CE2** (3 classes)
Visite historique de Saint-Malo et du Mont Saint-Michel, 2 jours en juin.
- **Pour les CM2** (2 classes)
Plages du débarquement à Caen, 3 jours en mai pour 51 élèves, 3 jours en juin pour 51 autres.

La pédagogie du cirque

L'école des Renondaines organise des activités de découverte à l'attention des élèves de CP et de CE1 (soit 3 classes). Une diversité d'actions qui vont mettre le thème du cirque au service des apprentissages. Après le cirque Pinder en décembre dernier et des lectures préparatrices à ce thème, les élèves pourront profiter :

- d'un spectacle et d'un atelier clown, en partenariat avec l'école de Clown à Bagnolet (93) ;

- d'une journée au cirque Franconi à Torcy (77) pour une initiation aux arts du cirque ;
 - d'une visite au musée du cirque à Dampierre en Burly (45).
- L'ensemble de ces actions permettront aux enfants de créer un spectacle lors de la fête des écoles prévue le 2 juin prochain.





INFORMATION SIDA AU COLLÈGE

Un cours pas comme les autres

Ni physiques, maths ou français : pendant deux heures, toutes les classes de 3^e du collège de Nozay, à tour de rôle, s'informent, échangent autour du Sida. Ces 19 et 20 mars, les séances sont menées par un intervenant-comédien, de Olympio, une association de prévention et de sensibilisation qui intervient dans les établissements scolaires, centres sociaux, missions locales... Serge sait parler aux jeunes et, de manière interactive et vivante, leur explique sans tabous ce qu'est le Sida, comment on l'attrape, les idées reçues. Dans un climat de confiance, les jeunes de 13 à 15 ans essaient de comprendre ce qu'est la séropositivité, comment on vit "avec" et le poids du regard des autres sur les malades.

"Il est important que les jeunes soient sensibilisés dès le collège. Nous avons souhaité que cette action se tienne au moment du Sidaction", explique Wilfried Hamon, responsable du Micado. C'est le service jeunesse de La Ville du Bois qui est moteur de l'initiative et qui la finance pour tous les collégiens de 3^e



Serge, de l'association Olympio...
ou les mots pour le dire

(1 700 €). En soutien à l'intervention, une exposition concrète, avec quizz à la clé, présente les vecteurs de transmission, les moyens de protection, le test et le moment pour le faire etc. "Les 120 questionnaires rendus montrent un véritable intérêt des jeunes pour cette action, ils ont appris beaucoup de choses. Mission réussie, qu'on espère reconduire l'année prochaine", conclue Wilfried Hamon.



En bref

Une ligne de bus pour les lycéens

Le saviez-vous ? Il existe une ligne de bus pour les jeunes scolarisés dans les lycées de Longjumeau. Le matin, du lundi au samedi, le bus part des Renondaines à 7h02, assure les arrêts Place Beaulieu, Fosse aux Moines, Longaines, Joncs Marins, Plateau, Presbytère, 8 Mai 1945, centre commercial, traverse Ballainvilliers et arrive au lycée Prévert à 7h35, puis au lycée Jean Perrin à 7h40. Le soir, le bus quitte les lycées (arrêt RATP L. Sohier) vers 17h45 (le mercredi vers 13h20, le samedi vers 12h15).

Pour en savoir plus : www.lavilledubois.fr > Infos pratiques > Transports



Rendez-vous mensuels Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ Consultation par le médecin
Vendredi 20 avril, toute la journée
→ Permanence "pesée et conseils"
Mardi 17 avril, de 9h à 11h30
Sur le parking de l'Escale
(chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (en face de l'Escale). Renseignements et inscription : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Biblio-bébé

Vendredi 13 avril, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois-3 ans à la découverte des albums pour tout-petits, à la bibliothèque.
Sans réservation. Renseignements : bibliothèque, 01 64 49 59 41

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Jeux libres Vendredi 13 avril

Motricité Vendredi 4 mai
Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs** du mois d'avril



JEUX EN RÉSEAU

Deuxième rassemblement

L'association GIV organise la deuxième édition de la GIV-LAN, qui aura lieu le week-end des 14 et 15 avril 2012, à l'Escale.

Pour participer, chaque joueur doit amener son PC complet (unité centrale et écran, clavier et souris, câbles d'alimentation hors multiprises qui sont fournies, câble réseau d'au moins 5 mètres, casque obligatoire – enceintes interdites – et jeux). Ceux qui souhaitent dormir sur place doivent amener leurs affaires.

Inscription préalable souhaitée : www.giv-lan.fr.

"Une LAN party est un rassemblement éphémère au cours duquel un groupe de participants joue en réseau local à des jeux vidéo multi-joueurs. Ce rassemblement se déroule généralement du vendredi soir (installation), au dimanche après-midi (remise des récompenses s'il y a). Les participants profitent de ces rassemblements pour rompre la barrière impersonnelle propre aux rencontres sur Internet, et également pour échanger directement des connaissances en informatique." (source : Wikipédia)



Essonne bons plans

Le comité départemental du tourisme de l'Essonne lance une nouvelle opération de promotion "Essonne bons plans". Le public peut ainsi bénéficier d'idées de sorties et de loisirs, en famille,

et de tarifs avantageux, dans les secteurs suivants : culture, patrimoine, loisirs, hébergement, gastronomie et nature.

Renseignements :
www.tourisme-essonne.com



En bref

Composez votre équipe

Retenez dès aujourd'hui votre dimanche 13 mai après-midi, pour le tournoi de balle aux prisonniers, ouvert à toute la population urbisylvaïne - tous âges confondus.

Les rencontres se dérouleront au stade (route de Nozay).

Comptant entre 5 et 7 joueurs, les équipes peuvent être constituées de collègues, amis, voisins ou membres d'une même famille.

Le nombre d'équipes étant limité, nous vous invitons à vous inscrire très rapidement (gratuit).

Vous devez fournir les éléments suivants : nom, prénom, date de naissance de tous les joueurs, nom de l'équipe, adresse, téléphone.

Fiche d'inscription et règlement disponibles sur www.lavilledubois.fr > Agenda.

Contact : service des Sports,
01 64 49 55 40

Jean Guihou

Humaniste avant tout

Il est de toutes les fêtes du patrimoine, de toutes les Saint-Fiacre et autres grandes manifestations de la ville. Passionné, ancré sur le territoire cantonal depuis l'âge de deux ans, il entretient ses racines et fait sien le proverbe "Pierre qui roule n'amasse pas mousse".

Jean Guihou – "Jeannot" pour ceux qui le connaissent bien – fait vivre l'histoire de La Ville du Bois. Mais c'est seulement au moment de la retraite qu'il consacre son temps à chercher, comprendre, partager la mémoire urbisylvine. Il n'est pourtant pas originaire de la ville. Le petit Jean naît en 1929 de parents employés et ouvriers, arrivés à Paris au début du siècle dernier "pour faire fortune". En 1931, la famille pose ses valises à Nozay. C'est à la force de sa volonté et de ses mollets que Jean va loin dans son éducation professionnelle. "Tous les jours, pour aller au Centre de Formation Professionnelle d'Arcueil, je pédalais de Nozay à Villebon, marchais jusqu'à la gare de Villebon, prenais le RER jusqu'à Massy et enfin l'omnibus jusqu'à Bagneux !".

De l'électricité à "Cinéma Paradiso"

Le brevet de fin d'étude en poche, il est embauché par un électricien à Montlhéry. "Comme je vivais à la maison, mes parents, qui n'étaient pas riches, gardaient toutes mes paies. Pour avoir un peu d'argent à moi, j'ai donc trouvé une place d'opérateur de cinéma au "Casino" de Montlhéry, le samedi et le dimanche." "Cinéma Paradiso", ça aurait pu être son histoire, car il délaisse un temps son métier d'électricien pour passer et obtenir son diplôme d'opérateur. Différentes sociétés l'emploient tour à tour, avant que le service militaire ne le rattrape. Et le 4 octobre 1950, il entre au

Centre d'essai en vol (CEV) de Brétigny... pour en sortir 40 ans plus tard, grâce à la "promotion ouvrière", avec la casquette d'ingénieur. Entre-temps, ce fils unique épouse Thérèse, urbisylvine depuis plusieurs générations. Les "jeunes" arrière-grands-parents vivent toujours dans leur maison de la rue du Grand Noyer, près de leurs quatre enfants.

L'investissement de Jeannot dans la vie communale est multiple, de l'histoire au syndicat d'initiative*, en passant par des fonctions de conseiller municipal en 1966 sous le mandat d'Emile Orriols. "Tout ce qui m'importait, c'était de faire vivre le village, en donnant mon avis, sans arrière-pensée politique. Pour moi, les valeurs de l'homme vont au-delà des clivages gauche-droite.

Mes propres valeurs, ce sont les bornes de mon jardin que je cultive toujours". Une vraie leçon d'humanisme...

* Avec Jacques Philippot, président du syndicat d'initiative, il vient de terminer l'écriture du 2^e tome de "La Ville du Bois en ce temps-là..." (sortie prochaine).

Mes valeurs, ce sont
les bornes de mon jardin
que je cultive toujours.



Expression des groupes du Conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr > la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques

UCVB

Où en est le Très Haut Débit

Bonjour. Ces derniers temps, plusieurs d'entre vous m'ont demandé des nouvelles du THD. Le câblage avance et certains ont pu assister, du côté du CR9, à l'enfouissement des câbles composant la partie sud de la colonne vertébrale optique intercommunautaire. Fin janvier, les Services Techniques ont proposé au prestataire câbleur l'emplacement du futur local d'où partiront les câblages des particuliers et entreprises de La Ville du Bois. Ce sera le shelter implanté à la Turaude sous le portique TDF, les autres points envisagés au cœur de la commune étant jugés disgracieux pour notre cadre de vie.

Que chacun se rassure, les antennes GSM actuelles seront bien démontées cette année, un mât inter opérateurs les remplaçant au lieu-dit "les Eclaireurs", après adoption du PLU par le conseil municipal de mars. Les freins rencontrés pour le câblage du THD ne sont nullement dus au financement, qui lui est intégralement assuré, mais au manque d'engagement des opérateurs historiques qui rechignent à fixer des délais. La finalisation du câblage est toujours programmée pour fin 2013. Ensuite, chacun devra souscrire un abonnement aux offres des opérateurs, selon des modalités restant à définir. Bien cordialement.

José Vinales
Maire adjoint



Vivre autrement

Bonjour à toutes et à tous,
Nous n'aborderons pas ce mois-ci notre désaccord sur certaines orientations budgétaires. Nous attendrons les décisions des conseils municipaux du mois de mars.

En revanche, je vous rappelle que "Vivre Autrement" est une association dont tous les membres sont issus de la gauche plurielle (contrairement à "UCVB" et "Avenir et progrès VDB"). Certains de nos membres sont affiliés à des partis politiques, d'autres non. C'est pourquoi, nous souhaitons que la majorité des Urbisylvains se déplacent le 22 avril et votent pour un candidat de gauche.

Alors allez-y, votez pour un des cinq candidats de gauche que sont : Mesdames Joly et Arthaud et Messieurs Hollande, Mélenchon et Poutou.

Nous restons à votre disposition pour échanger.

Bien cordialement.

Véronique Pujol



Avenir et progrès VDB

"Avenir et Progrès VDB"
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
Culture et associations culturelles

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez
Noëlle Michard
Jean-Paul Le Duigou
Nicole Lebon
Francis Billard
Nathalie Onillon
Mohamed Osseni
Eliane Ciret

Guy Jousse
Claude Thiroux
Micheline Gesbert
Patrick Guymard
Véronique Pujol
Jean-Paul Mirotes
Céline Pascoal
Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Conseils en énergie - Conseils pratiques, neutres et gratuits pour vous aider dans vos démarches de maîtrise énergétique. Service mis en place par Europ'Essonne. Mercredi 18 avril, de 9h à 12h, à la mairie (place du G^{al} de Gaulle). **Prendre rendez-vous au 01 69 56 50 33**

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. Jeudi 12 avril, de 14h à 17h, à Montlhéry (14 rue de la Chapelle). Sans rendez-vous. **Renseignements : 01 60 78 84 20**

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. Mardi 17 avril, de 13h30 à 16h30, à Linas (place Ernest Pillon). **Renseignements : 01 60 79 42 26**

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. **Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35**

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. **Renseignements : Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76**

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. **Tél : 36 46**

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. **Tél : 0 810 25 91 10**

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. **Contact : 01 64 49 59 40**

Notaire - Consultations gratuites, sur rendez-vous, par la chambre des notaires. Mardi 10 avril et mercredi 2 mai, de 9h à 12h, à Evry. **Contact : 01 60 78 01 27**

Député

Guy Malherbe, député de l'Essonne, reçoit sur rendez-vous à Longpont-sur-Orge (27 rue du docteur Darier). Permanences sans rendez-vous à Longjumeau et à Montlhéry. **Contact le 01 69 01 96 05.**

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : à partir du 1^{er} avril
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45. Contact 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Des paniers de légumes à Longpont

Les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.

Chaque samedi depuis 15 mois, une centaine de familles se partagent un panier de légumes bio, goûteux et sains, à l'AMAP de Longpont-sur-Orge. L'association "Les Paniers de Longpont" crée aujourd'hui une nouvelle AMAP pour installer un deuxième maraîcher, toujours à Longpont-sur-Orge, à la limite de Villiers-sur-Orge. Si vous avez envie de vous engager dans cette démarche de consommation responsable différente, venez vite nous rejoindre. Les places vont partir vite !

En savoir plus : www.lespaniersdelongpont.org, paniers.longpont@gmail.com ou 06 61 75 00 49

Renouvellement d'un titre d'identité, c'est maintenant !

À l'approche des vacances d'été, pensez dès aujourd'hui au renouvellement de votre passeport ou de votre carte d'identité. Rendez-vous à la mairie, place du Général de Gaulle.

Nouveaux tarifs pour les taxis

La préfecture annonce de nouveaux tarifs pour les taxis de l'Essonne. Pour en savoir plus, consultez le site internet de la ville : www.lavilledubois.fr > La ville > Transports > En taxi.

Avis aux pêcheurs

Les amateurs de pêche ne sont plus refoulés le dimanche, jour de fermeture des commerces qui délivraient la carte. La carte de pêche est maintenant disponible sur www.cartedepeche.fr. Rien de plus simple : créez votre compte, choisissez l'association à laquelle vous souhaitez adhérer, réglez par carte bleue et imprimez.

Etat Civil

Condoléances

12 fév. : Joël BURKLER

Jeannette Cachereux nous a quittés le 3 mars dernier, à l'âge de 85 ans. Ancienne élue sous Marcel Prioul, elle a beaucoup œuvré pour le social dans la commune. En 1977, elle a créé le foyer des anciens puis en est devenue la trésorière. Femme courageuse, serviable et juste, elle a également été responsable du Secours Populaire. La municipalité présente toutes ses condoléances à sa famille.

Urgences

- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00



Pour + d'infos
Reportez-vous au guide pratique de la ville

Samedi 21 avril
8h30

Essonne verte

L'opération "Essonne verte, Essonne propre" aura lieu à La Ville du Bois le samedi 21 avril au matin. Au programme : ramassage des déchets dans les bois de la Turaude, de Monsieur, de Saint-Eloi et des Vaux. Rendez-vous à 8h30 devant les services Techniques, 20 rue Ambroise Paré. L'opération est organisée par le Conseil général et la ville.

Contact : services Techniques, 01 64 49 56 80



Samedi 14 avril

Rallye touristique

L'Aquatique Moto Club vous propose un rallye touristique, ouvert à tous les adeptes de moto. Les droits d'inscription de cette balade de 180 kilomètres en Essonne, s'élèvent à 35 € par personne (2 repas compris).

En savoir plus : <http://mc.lm.free.fr>
Contact : Dimitri, 06 15 40 66 38

Samedi 14 avril
de 10h à 17h

Forum intercommunal de sécurité routière

Centre commercial VDB

Démonstrations, mises en situation, informations, jeux... sensibiliseront les visiteurs - enfants, jeunes et adultes - à la sécurité routière. A gagner : la formation pour le BSR (Brevet de Sécurité Routière) et le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Ce forum est organisé, pour la première fois, par le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de la route d'Orléans, qui regroupe La Ville du Bois, Linas et Monthéry.

Renseignements : 06 62 50 35 76

Samedi 14 et dimanche 15 avril

Jeux vidéo en réseau local

Escale (14 chemin des Berges)
Deuxième édition de la GIV-LAN.

Renseignements en page 8.

Dimanche 15 avril

Brocante

Centre ville



La brocante aura lieu Grande Rue, place Beaulieu et dans les rues avoisinantes. Les habitants de la Grande Rue peuvent tenir un stand devant chez eux ; emplacements à retenir au Syndicat d'Initiative, à raison de 21€ les trois mètres. Fournir une photocopie recto-verso de la carte d'identité, la copie d'un justificatif de domicile et un chèque de caution de 10 €. Place Beaulieu, avenue de Beaulieu, rue de La Source et rue Circulaire, allée Victor Hugo : réservations auprès de Daniel Organisation, au prix de 7,50 € le mètre (minimum 4 mètres). Tél. : 06 03 81 96 05.

Les documents d'inscription sont disponibles, jusqu'au 13 avril, au Syndicat d'Initiative (4 Grande Rue, 01 69 01 19 33).

Samedi 5 mai
de 14h à 18h

Stage de Penchak Silat

Escale (14 chemin des Berges)

L'Académie Franck Ropers organise un stage de Penchak Silat self défense. Il sera animé par Franck Ropers, expert international CN 5 Dan FFKDA, connu pour ses nombreuses participations à la nuit des arts martiaux de Bercy. Débutants et confirmés sont les bienvenus ; tous styles de combat seront acceptés. Les places étant limitées, l'académie vous invite à réserver votre place dès aujourd'hui. Tarifs : 30 € (affiliés AFR) ou 40 € (extérieurs).

Contact et réservation : 06 86 94 29 37
ou bourgeoispatrick@aliceadsl.fr

Petite enfance

L'heure du conte

Mercredi 11 avril, 10h
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Thème : "Contes-randonnées", par le conteur Clément Turin. A partir de 4 ans.

Contact : 01 64 49 59 41

Elections présidentielles

Dimanches 22 avril et 6 mai

Premier et second tours de l'élection présidentielle. Pour connaître votre bureau de vote, lire "La Feuille du Bois" de mars ou consulter l'agenda de www.lavilledubois.fr.

